



Communiqué de presse

Ce courrier fait suite à un article de presse pour rétablir les points suivants :
CONCERNANT NOS REVENDICATIONS SUR LE...

1- Temps de travail, la directive Européenne existe depuis 2003 (certains départements n'ont pas attendu 2014 pour l'appliquer) et la France a été mise en demeure au 1er janvier 2014.

Avons-nous choisi une période électorale pour notre mouvement ? • **NON** juste la mise en demeure de la France.

Allons-nous nous battre, LUTTER pour faire reconnaître ce que précise la directive : **OUI** « toute heure passée au service de son employeur sur son lieu de travail doit être comptabilisée comme heure de travail »

CONCERNANT LA ...

2- Réforme de la filière en place depuis le 1er mai 2012 :

Avons-nous choisi cette date ? • **NON**.

Avons-nous choisi de pouvoir rétrograder des collègues à des fonctions subalternes s'ils ne sont pas nommés ? **NON**.

• Avons-nous demandé une note d'interprétation des textes de la filière (note demandée par les directeurs), note où il est inscrit en son paragraphe 4 que les mesures transitoires sont faites pour amener les agents aux grades correspondant aux fonctions qu'ils occupent aujourd'hui ? **NON**.

• Allons-nous nous battre pour créer un échancier pour les nommer et respecter cette note : **OUI !**

CONCERNANT

3- Le management :

SOMMES NOUS LES AUTEURS DE L'AUDIT A 60 000 € ? NON

• Avons-nous rédigé l'audit ? **NON**, c'est le cabinet Lamotte et ce avec 80% des cadres.

• Toutes les préconisations de cet audit sont-elles appliquées ? **NON**, car notre président de CASDIS dit qu'il s'agit d'une fumisterie (pourtant il essaye d'en extraire des points qui l'arrangent).

CONCERNANT NOS...

4- Interrogations :

• Le cabinet Lamotte ainsi que les enquêtes de la DSC et l'ancien Préfet, M Baland seraient-ils tous faibles d'esprit aux yeux de nos dirigeants ? Une chose est sûre, lorsque nous parlons de management autocratique certains profitent du mouvement pour faire valoir leurs problèmes personnels (difficile de les blâmer, il est humain de chercher une solution à son problème).

5- En ce qui concerne notre position :

• **L'intersyndicale reste et restera indépendante AVEC POUR OBJECTIF LA PLUS GRANDE REPRESENTATION DES AGENTS.** Nous ne nous sommes jamais détournés de nos revendications. Mais, face à ce **DENI DE REALITE**, violence politique de certains élus (**une minorité fort heureusement**), que nous connaissons, ce mépris profond en nous stigmatisant et essayant de nous faire passer pour des irresponsables, des voyous ou autre par notre direction, nous ne pouvons PLUS accepter ce déchaînement contre notre corporation. Ce qui explique une mobilisation sans précédent sur le département !

• Nous tenons toutefois à remercier beaucoup d'entre eux, qui sont des politiques engagés, à notre écoute tout comme la population, et eux aussi ne comprennent pas cette **fin de non-recevoir** de la part de notre direction et de notre conseil d'administration.

• Nous allons laisser la population juger de la crédibilité de notre mouvement et ce par le biais d'une pétition de soutien à notre cause. Etant à son contact au quotidien nous ne doutons pas d'elle et cela se confirme au regard des signatures en très grand nombre récoltées sur deux jours.

L'INTERSYNDICALE.

Janvier 2014